



CCNT 66

COMMISSION PARITAIRE DU 12 AVRIL 2019

## **TOUTES LES ORGANISATIONS SYNDICALES QUITTENT LA SÉANCE !**

**NEXEM annonce une mesurette salariale qui ne représente même pas 1 % d'augmentation des salaires en 2019 !**

**Pour les organisations syndicales, ce n'est pas acceptable. Les salariés de la CCNT 66 se serrent la ceinture chaque année un peu plus et voient leurs conditions de travail se détériorer depuis plus de 20 ans. Ça suffit ! L'urgence sociale est là.**

**Une véritable revalorisation du niveau des rémunérations est indispensable. Elles sont unanimes.**

**Les organisations syndicales exigent une augmentation générale et significative des salaires pour tous les salariés de la CCNT 66.**

**Pour cela elles demandent la réouverture des négociations lors de la prochaine commission paritaire du 24 mai 2019.**